

Extrait du Registre aux Délibérations DU CONSEIL COMMUNAL SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

Présents : M. Jean-Luc BORREMANS, Bourgmestre-Président ;
M. Francis LORAND, ~~Mme Melina CACCIATORE~~, MM. Philippe
FLORKIN, Loïc D'HAeyer, François FIEVET, Echevins ;
M. Olivier HENRY, Conseiller communal et Président du C.P.A.S. ;
MM. Philippe SPRUMONT, Eric PIERART, Claude MASSAUX, Salvatore
NICOTRA, Jean-Jacques LALIEUX, ~~Philippe BARBIER~~, Mmes Christine
COLIN, Martine WARENGHIEN, Laurence HENNUY, MM. Ruddy
CHAPELLE, Michel GERARD, Noël MARBAIS, Christian MONTAISIS,
Mme Sophie VERMAUT, MM. Jacques VANROSSOMME, Claude
PIETEQUIN, Marc FALISSE, ~~Mme Dolly ROBIN~~, M. Michaël
FRANCOIS, Mme Marie-Chantal de GRADY de HORION, Conseillers
communaux ;
M. Laurent MANISCALCO, Directeur général f.f., en remplacement de
Mme Angélique BLAIN, Directrice générale, empêchée.

Sur le 22^{ème} objet : SEANCE PUBLIQUE

**Objet : Règlement communal octroyant une prime à l'épargne prénuptiale – Abrogation
– Décision à prendre.**

Le Conseil communal,

Vu la délibération du Conseil communal du 20 mars 1980 relatif à l'octroi d'une prime
d'encouragement à l'épargne prénuptiale aux jeunes gens et jeunes filles ayant épargné par
l'intermédiaire des caisses prénuptiales instituées auprès des Unions Nationales des Mutuelles
reconnues par l'Etat ;

Vu la délibération du Conseil communal du 28 novembre 1984 décidant de modifier le
règlement octroyant la prime prénuptiale ;

Considérant la faible demande relative à cette prime d'encouragement à l'épargne
prénuptiale ;

Considérant l'obsolescence du règlement communal ;

Sur proposition du Collège communal du 10 novembre 2016 ;

A l'unanimité ;

DECIDE :

Article 1^{er} : que le règlement communal octroyant une prime d'encouragement à l'épargne
prénuptiale est abrogé.

Article 2 : La présente délibération est transmise aux services des Finances et Etat civil pour
dispositions à prendre.

EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général f.f.,
Laurent MANISCALCO

Le Bourgmestre-Président,
Jean-Luc BORREMANS

POUR EXTRAIT CONFORME :

Délivré à Fleurus, le 13 décembre 2016 mardi 13 décembre 2016
Le Directeur général f.f.,

Par délégation,
L'Echevin des Finances,

Laurent MANISCALCO

Francis LORAND